

Le gouvernement a pris des mesures pour informer les partenaires commerciaux du Canada des changements apportés à la Liste des marchandises d'importation contrôlée. L'industrie canadienne sera aussi bientôt informée des modalités d'administration des nouveaux contrôles, ainsi que du niveau des contingents à l'importation.

Pour de plus amples renseignements, les membres des médias peuvent contacter :

Abbie Dann  
Relations avec les médias  
Affaires extérieures  
(613) 995-1874

ou  
Vera Holiad  
Bureau de M. Mazankowski  
(613) 957-5657